



NF Etudes Thermiques

Dernière mise à jour : le 15 décembre 2014 par CERTIVEA

Délivré par :

CERTIVEA (certification)

accréditation n° 5-0054

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur <https://www.cofrac.fr>

Ce signe bénéficie de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Pour connaître la liste des professionnels proches de chez vous, consultez [l'annuaire des professionnels RGE](#)

Domaine d'application :

Bureaux d'études thermiques

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Bureaux d'études thermiques dans le neuf et la rénovation pour l'habitat neuf, le logement collectif ou la maison individuelle et pour les bâtiments non-résidentiels

Critères de confiance :

Contrôles de la qualité des études et prestations	Audit documentaire par sondage de dossiers de référence transmis
Prise en compte de la satisfaction client	oui
Suivi annuel des titulaires de la marque	oui
Contrôle de la qualité des services associés	Audit de dossier par sondage
Suivi annuel de la qualité des services associés	oui
Service associés : prise en compte de la satisfaction client	oui
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	oui

Vérification annuelle des assurances	oui
Vérification de l'existence légale du professionnel	oui
Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	non
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Etudes & assistance
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Référentiel NF Etudes thermiques.Cette certification relève du Code la Consommation.Accréditation selon la norme NF EN 45011.
Dossier	Dossier de demande d'admission complété et accompagné des documents demandés.Recevabilité sur la base du dossier adressé par le bureau d'études.
Audit	Audit du bureau d'étude et vérifications d'études thermiques qui ont pour objet d'évaluer l'organisation (fonctionnement, procédures) et le respect des exigences du référentiel
Modalités de décision d'attribution	Délivrance du droit d'usage de la marque NF Etudes Thermiques : certificat délivré ou non suite à l'analyse du dossier de demande, du rapport d'audit, du rapport de vérification et, éventuellement, à l'avis du Comité d'Application.Composition : Président, 2 Vice-présidents (un représentant d'AFNOR Certification et un représentant de Certivea), Collège Opérateurs, Collège Bénéficiaires, Collège Filière construction et énergie, Collège Organismes Techniques
Durée de validité (en mois)	36
Modalités de suivi	Déclaration annuelle à Certivea de l'activité.Vérifications de suivi d'études : à 11 mois et 22 mois après certification ou renouvellementAudit de suivi : 18 mois après certification ou 18 mois après renouvellementSuivi d'actions correctives (si nécessaire)
Périodicité du suivi (en mois)	11

@ Agence Qualité Construction 2019.

1001signes.qualiteconstruction.com